



PRINTEMPS 2023

PRINTEMPS 2023

AVRIL/MAI/JUIN

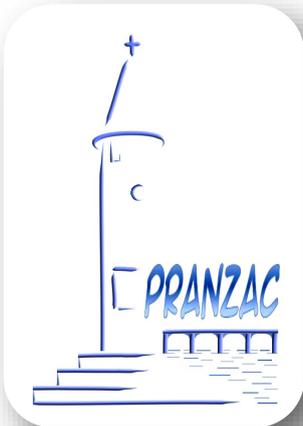
LE PETIT PRANZACAIS

Dans ce numéro :

Édito	P - 02
Fabienne	P - 03
Horaires des Bus	P - 04
Collectes des Déchets	P - 06
Infos pratiques	P - 07 P - 08 P - 09
Moulin du Château (Bourg)	P - 10



La huppe fasciée est un oiseau migrateur qui hiverne en Afrique. Cet oiseau reconnaissable à son plumage, sa morphologie et son chant revient en Europe pendant sa période de nidification. On le rencontre dans les espaces ouverts et ensoleillés, jardins, champs et prairies entre le mois de mai et août.



- P 11 - Moulin du Millaguet
- P 12 - Nouvelle association
- P 13 - Ciné Pranzac
- P 14 - Secrets de Pranzac
- P 15 - Paroles d'orgue
- P 16 - Amicale des donateurs de sang bénévoles
- P 17 - Club de l'Amitié
- P 18 - Association des Parents d'Élèves
- P 19 - Association des Marcheurs et Randonneurs de Pranzac.
- P 19 - Pranzac Festivités Club

ÉDITO



Chères Pranzacaises, chers Pranzacais,

Comme de tradition, au cours des mois de mars et d'avril le Conseil Municipal débattera des orientations budgétaires de la commune et votera le budget annuel.

Vous n'êtes pas sans ignorer que c'est dans une période contrainte et compliquée que nous allons devoir élaborer ce nouveau budget communal. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement. Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité et au civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics pour être vigilant sur l'utilisation de l'éclairage et du chauffage .

Concernant nos engagements, nous souhaitons malgré ce contexte tendu, maintenir notre politique d'investissement pour toujours améliorer les conditions de vies et les conditions d'accueil de notre Commune. Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à PRANZAC le plaisir d'y vivre. Pour cela, et comme je l'ai rappelé lors de mes vœux, il en va du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société.

Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie !

En attendant l'arrivée du printemps, que j'espère pluvieux pour combler le déficit de nos nappes, on ne peut qu'espérer que le monde retrouve sa sagesse et notre pays sa sérénité.

Vous pourrez découvrir dans ce magazine les nombreuses et nouvelles manifestations qui vous sont proposées.

Date à retenir également, le 21 juin. Vos élus reprendront la traditionnelle fête de la musique.

Prenez soins de vous et de vos proches.

Bonne lecture,

Le maire
Bernard TERRADE

ÉTAT CIVIL

En 2022, nous avons enregistré :

4 Mariages



2 PaCS



7 Naissances
(2 garçons et 5 filles)

5 Parrainages civils



9 Décès
(5 hommes et 4 femmes)



BONNE RETRAITE FABIENNE



Après 38 ans de bons et loyaux services à la mairie de Pranzac, Fabienne Laurier a fait valoir ses droits à la retraite.

Fabienne a été recrutée en 1984 par René PICHON qui était le maire en fonction à l'époque :

Donc 4 mandats avec René PICHON, 1 mandat avec Jacky TERRADE, 1 mandat avec Jean-Louis LAC et un ½ mandat avec Bernard TERRADE.

Son parcours : elle a appris sur le terrain, a bien retenu, s'est forgée une très bonne réputation au dire des administrés. Elle a toujours fourni un travail de qualité grâce à sa rigueur, sa ténacité et sa parfaite connaissance de son métier avec toujours un bon relationnel avec les élus et ses collègues. Elle a toujours su s'adapter aux nouvelles missions attendues par sa hiérarchie (pas toujours évident avec toutes les nouvelles équipes municipales).

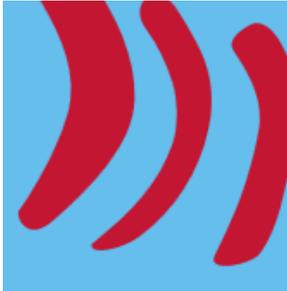
Son ancienneté et son professionnalisme lui ont permis de finir au grade d'attaché territorial.

Fabienne va nous manquer car nous allons avoir beaucoup de difficultés à localiser plusieurs administrés et leurs situations personnelles : nom de jeune fille, lien de parenté, la propriété des terrains en un mot tout ce qui se rapporte à la vie et la gestion de la commune. Elle était et reste notre mémoire vivante, notre google communal.

Les élus, collègues et bon nombre d'administrés te souhaitent une bonne et heureuse retraite, une bonne santé et que tous tes projets se réalisent.



PRENEZ LE BUS


Horaires

DU 01/09/2022 AU 31/08/2023

CARS RÉGIONAUX

LIGNE 20

NONTRON → ANGOULÊME

Périodes Scolaires	lmMjvs-	lmMjvs-	lm-ju--	--M----
Périodes Petites Vacances	lmMjvs-	lmMjvs-	-	-
Période Vacances été	lmMjvs-	lmMjvs-	-	-
Nontron (Bourg)	06:06	13:00		13:45
Saint-Martial (Cf RD75/708)	06:12	13:07		13:52
Saint-Martin (Ribeyrolles)	06:15	13:10		13:55
Javerlhac (Place de 8 mai)	06:24	13:18		14:04
Varaignes (Le Grand Moullin)	06:27	13:21		14:07
Varaignes (Place)	06:29	13:23		14:09
Souffrignac-Biéze (Carrefour - RD4/65)	06:33	13:27		14:13
Montbron (Place Hôtel de Ville)			13:49	
Feuillade (Mairie)	06:36	13:30	14:00	14:16
Marthon (Mairie)	06:39	13:33	14:03	14:19
Saint-Germain de Montbron (Place)	06:43	13:37	14:07	14:23
Chazelles (Salle municipale)	06:51	13:47	14:15	14:31
Pranzac (Lanterne des Morts)	06:55	13:51	14:19	14:35
Pranzac (Quéroy - Gare)	07:00	13:54	14:22	14:38
Ruelle RD57 (STGA "Mme Curie")	07:15	14:07	14:35	14:51
Angoulême La Madeleine	07:23	14:15	14:43	14:59
Angoulême SNCF (Côté Gare)	07:25	14:17	14:45	15:01
Angoulême Franquin (Sens montant)	07:27	14:19	14:47	15:03
Angoulême Hôtel de Ville (Pl. Bouillaud)	07:30	14:22	14:50	15:06

ANGOULÊME → NONTRON

Périodes Scolaires	lmMjvs-	lm-ju--	--M----	lmMjvs-
Périodes Petites Vacances	lmMjvs-	-	-	lmMjvs-
Période Vacances été	lmMjvs-	-	-	lmMjvs-
Angoulême Hôtel de Ville (Av. Gal Leclerc)	11:25	12:25	12:25	17:25
Angoulême Franquin (Sens descendant)	11:28	12:28	12:28	17:28
Angoulême SNCF (Côté HLM)	11:30	12:30	12:30	17:30
Angoulême La Madeleine	11:32	12:32	12:32	17:32
Ruelle RD57 (STGA "Mme Curie")			12:40	
Pranzac (Quéroy - Gare)	11:53	12:53	12:53	17:53
Pranzac (Lanterne des Morts)	11:56	12:56	12:56	17:56
Chazelles (Salle municipale)	12:00	13:00	13:00	18:00
Saint-Germain de Montbron (Place)	12:07	13:07	13:07	18:07
Marthon (Mairie)	12:12	13:12	13:12	18:12
Feuillade (Mairie)	12:15	13:16	13:16	18:16
Montbron (Place Hôtel de Ville)		13:25		
Souffrignac-Biéze (Carrefour - RD4/65)	12:18		13:19	18:19
Varaignes (Le Grand Moullin)	12:22		13:22	18:22
Varaignes (Place)	12:24		13:24	18:24
Javerlhac (Place de 8 mai)	12:27		13:27	18:27
Saint-Martin (Ribeyrolles)	12:34		13:35	18:35
Saint-Martial (Cf RD75/708)	12:37		13:38	18:38
Nontron (Bourg)	12:45		13:45	18:45

Légende : lmMjvs : du lundi au samedi - M : mercredi

SOYEZ TOUJOURS À L'HEURE





Horaires

DU 01/09/2022 AU 31/08/2023

CARS
RÉGIONAUX

LIGNE
21

PIÉGUT → MONTBRON → ANGOULÊME

Périodes Scolaires	lmMjv--	lmMjv--	lmMjvs-	lmMjv--	lmMjvs-	lmMjv--
Périodes Petites Vacances	-	-	lmMjvs-	-	lmMjvs-	-
Période Vacances été	-	-	lmMjvs-	-	lmMjvs-	-
Piégut (Bourg - Place du Ménage)			07:10(a)			
Bussières Badil (Bourg - Eglise)			07:20			
Eymouthiers (Mairie)			07:24			
Montbron (Place Hôtel de Ville)	06:38		07:33	08:34	12:49	17:34
Feuillade (Mairie)				08:40		17:40
Marthon (Mairie)		07:04		08:43		17:43
Youthon (Le Combeau)	06:44		07:38		12:53	
Youthon (La Chaise)	06:46		07:40		12:55	
Saint-Sornin (Les Combes - abribus)	06:48		07:41		12:57	
Saint-Sornin (Place)	06:50		07:44		12:59	
Saint-Sornin (Rochebertier)	06:52		07:46		13:01	
Vilhonneur (Puy du four)	06:53		07:47		13:02	
Saint-Germain de Montbron (Bourg)				08:48		17:48
Chazelles (Saint-Paul - carrefour RD699)	06:57		07:51		13:06	
Chazelles (Saint-Paul - abribus)			07:52			
Chazelles (Salle municipale)			07:55	08:55		17:55
Pranzac (Lanterne des Morts)	07:00		07:59	08:59	13:10	17:59
Pranzac (Quéroy - Gare)	07:04		08:02	09:02	13:13	18:02
Bouëx (b)		07:13				
Ruelle RD57 (STGA "Mme Curie")	07:19					
Angoulême la Madeleine	07:26		08:23	09:23	13:38	18:23
Angoulême SNCF (Côté Gare)	07:28	07:37	08:25	09:25	13:40	18:25
Angoulême Franquin (Sens montant)	07:30	07:40	08:27	09:27	13:42	18:27
Angoulême Hôtel de Ville (PL Bouillaud)			08:30	09:30	13:45	18:30
Angoulême Cathédrale (Jardin vert)			08:32			

(a) : Place du Champ de Foire le mercredi matin
(b) : le car dessert la Petite, le Cormier et Chez Biard

ANGOULÊME → MONTBRON → PIÉGUT

Périodes Scolaires	lmMjv--	lmMjvs-	--M---	lmMjv--	lmMjvs-	lmMjv--
Périodes Petites Vacances	-	lmMjvs-	-	-	lmMjvs-	-
Période Vacances été	-	lmMjvs-	-	-	lmMjvs-	-
Angoulême Hôtel de Ville (Av. Gal Leclerc)	07:45	11:15	12:35	16:35	17:35	18:35
Angoulême Franquin (Sens descendant)	07:47	11:18	12:38	16:38	17:38	18:38
Angoulême SNCF (Côté HLM)	07:49	11:20	12:40	16:40	17:40	18:40
Angoulême la Madeleine		11:22	12:42	16:42	17:42	18:42
Ruelle RD57 (STGA "Mme Curie")			12:52		17:52	
Pranzac (Quéroy - Gare)	08:12	11:43	13:03	17:03	18:03	19:03
Pranzac (Lanterne des Morts)	08:14	11:46	13:06	17:06	18:06	19:06
Chazelles (Salle municipale)		11:50		17:10	18:10	19:10
Chazelles (Saint-Paul - carrefour RD699)		11:54	13:09		18:14	19:14
Saint-Germain de Montbron (Bourg)				17:17		
Marthon (Mairie)				17:22		
Feuillade (Mairie)				17:25		
Vilhonneur (Puy du four)		11:58	13:13		18:18	19:18
Saint-Sornin (Rochebertier)		11:59	13:14		18:19	19:19
Saint-Sornin (Place)		12:01	13:16		18:21	19:21
Youthon (La Chaise)		12:05	13:20		18:25	19:25
Youthon (Le Combeau)		12:07	13:22		18:27	19:27
Montbron (Place Hôtel de Ville)	08:29	12:12	13:27	17:34	18:32	19:32
Eymouthiers (Mairie)					18:38	
Bussières Badil (Bourg)					18:45	
Piégut (Bourg - Place du Ménage)					18:55	

Légende : lmMjvs : du lundi au samedi - M : mercredi

Région Nouvelle-Aquitaine - 15-25 MAC APT/PRV16 - Juillet 2022

COLLECTES DES DÉCHETS



calitom
service public des déchets

CALENDRIER 2023 DES COLLECTES DES DÉCHETS - SONT INCLUS LES REPORTS DÛS AUX JOURS FÉRIÉS

PRANZAC

Vos jours de collecte sont

Pour les sacs noirs
Pour les sacs jaunes



mercredi matin

1 semaine sur 2

A partir du 4 janvier 2023

JANV. 23	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 24	
D1	M1	M1	S1	L1 FÉRIÉ 18	J1	S1	M1	V1	D1	M1 FÉRIÉ	V1	L1 FÉRIÉ 01	
L2	01 J2	J2	D2	M2	V2	D2	M2	S2	L2	40 J2	S2	M2	
M3	V3	V3	L3	14 M3	S3	L3	27 J3	D3	M3	V3	D3	M3	
M4	S4	S4	M4	J4	D4	M4	V4	L4	36 M4	S4	L4	49 J4	
J5	D5	D5	M5	V5	L5	23 M5	S5	M5	J5	D5	M5	V5	
V6	L6	06 L6	10 J6	S6	M6	J6	D6	M6	V6	L6	45 M6	S6	
S7	M7	M7	V7	D7	M7	V7	L7	32 J7	S7	M7	J7	D7	
D8	M8	M8	S8	L8 FÉRIÉ 19	J8	S8	M8	V8	D8	M8	V8	L8	02
L9	02 J9	J9	D9	M9	V9	D9	M9	S9	L9	41 J9	S9	M9	
M10	V10	V10	L10 FÉRIÉ 15	M10	S10	L10	28 J10	D10	M10	V10	D10	M10	
M11	S11	S11	M11	J11	D11	M11	V11	L11	37 M11	S11	L11	50 J11	
J12	D12	D12	M12	V12	L12	24 M12	S12	M12	J12	D12	M12	V12	
V13	L13	07 L13	11 J13	S13	M13	J13	D13	M13	V13	L13	46 M13	S13	
S14	M14	M14	V14	D14	M14	V14 FÉRIÉ	L14	33 J14	S14	M14	J14	D14	
D15	M15	M15	S15	L15	20 J15	S15	M15 FÉRIÉ	V15	D15	M15	V15	L15	03
L16	03 J16	J16	D16	M16	V16	D16	M16	S16	L16	42 J16	S16	M16	
M17	V17	V17	L17	16 M17	S17	L17	29 J17	D17	M17	V17	D17	M17	
M18	S18	S18	M18	J18 FÉRIÉ	D18	M18	V18	L18	38 M18	S18	L18	51 J18	
J19	D19	D19	M19	V19	L19	25 M19	S19	M19	J19	D19	M19	V19	
V20	L20	08 L20	12 J20	S20	M20	J20	D20	M20	V20	L20	47 M20	S20	
S21	M21	M21	V21	D21	M21	V21	L21	34 J21	S21	M21	J21	D21	
D22	M22	M22	S22	L22	21 J22	S22	M22	V22	D22	M22	V22	L22	04
L23	04 J23	J23	D23	M23	V23	D23	M23	S23	L23	43 J23	S23	M23	
M24	V24	V24	L24	17 M24	S24	L24	30 J24	D24	M24	V24	D24	M24	
M25	S25	S25	M25	J25	D25	M25	V25	L25	39 M25	S25	L25 FÉRIÉ 52	J25	
J26	D26	D26	M26	V26	L26	26 M26	S26	M26	J26	D26	M26	V26	
V27	L27	09 L27	13 J27	S27	M27	J27	D27	M27	V27	L27	48 M27	S27	
S28	M28	M28	V28	D28	M28	V28	L28	35 J28	S28	M28	J28	D28	
D29	M29	M29	S29	L29 FÉRIÉ 22	J29	S29	M29	V29	D29	M29	V29	L29	05
L30	05 J30	J30	D30	M30	V30	D30	M30	S30	L30	44 J30	S30	M30	
M31	V31	V31	M31	J31	D31	L31	31 J31	S31	M31	D31	M31	V31	

JE COMPOSTE MES DÉCHETS

Il reste dans nos poubelles et notre jardin un volume important de biodéchets et déchets végétaux que nous pouvons valoriser. Le compostage est un excellent moyen de les valoriser en bénéficiant d'un amendement 100% naturel et gratuit, de qualité et sans odeurs pour le jardin.

**LE DÉCHET
LE PLUS FACILE
À ÉLIMINER EST
CELUI QUE L'ON
NE PRODUIT PAS!**



LA PLANÈTE PEUT SE
PASSER DE NOUS,
MAIS NOUS NE POUVONS
PAS NOUS PASSER D'ELLE.

Nicolas Hulot

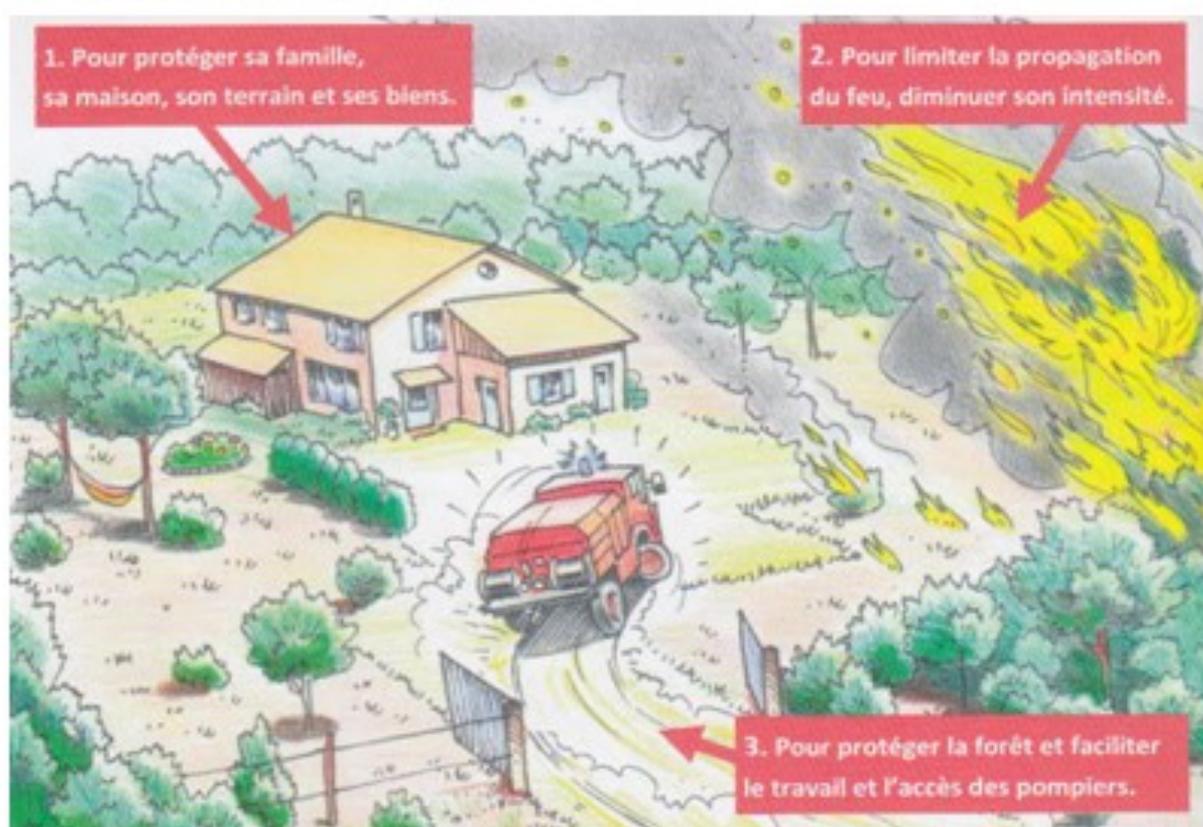
L'air et l'eau sont
deux éléments
essentiels à la vie,
mais nous ne cessons
de les transformer en
grands dépotoirs

LES INFOS PRATIQUES

Les Obligations Légales de débroussaillage (OLD)

Le débroussaillage est une obligation de l'article L. 131-11 du Code forestier qui est défini par l'article L. 131-10 de ce même code comme étant "des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes..."

Des prescriptions techniques et réglementaires figurent également dans l'arrêté préfectoral N° 16-2019-12-27-001 du 27 décembre 2019.



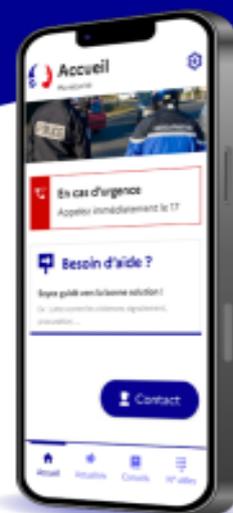
Le débroussaillage consiste principalement à :

- éliminer les végétaux morts, très secs et en surnombre,
- couper les herbes, les arbres dont les branches basses sont trop proches des murs ou surplombent les toitures, les petits arbustes situés sous les grands et qui peuvent propager le feu vers les cimes (houppiers) de ces derniers,
- espacer d'une certaine distance les arbres de plus d'une certaine hauteur,
- élaguer les branches basses jusqu'à une certaine hauteur,
- traiter les végétaux coupés (broyer, composter, incinérer ou évacuer), entretenir en permanence la zone débroussaillée.

LES INFOS PRATIQUES



Ma sécurité Application grand public



La première **application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement** d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Cette application offre les **mêmes services que lorsque vous vous rendez dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie.**

Vous y trouverez :



Les services de **pré-plainte et de signalement** en ligne ;



L'accès aux **plateformes de démarches administratives** en ligne ;



L'ensemble des **numéros d'urgence** ;



Les actualités et notifications locales de sécurité qui vous concernent ;



Un service de tchat 24h/24 et 7j/7 avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;



Des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent ;



Une cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouvertures ;



La plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements ;

Vous êtes **victime de violence, de vol, d'escroquerie** ? Vous vous posez **des questions sur votre sécurité** ? Vous recherchez **des conseils** ?

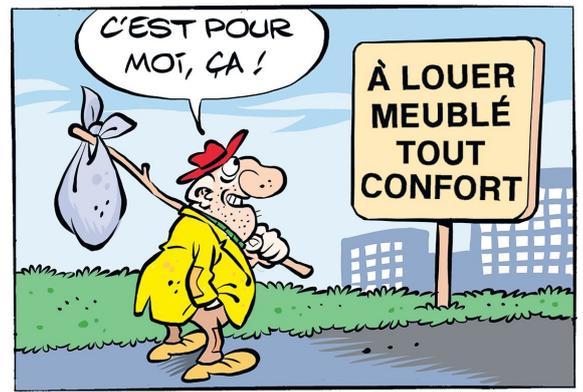
L'application **ma sécurité** est là pour vous apporter **des réponses concrètes**, faciliter vos échanges avec la **gendarmerie et la police** et vous donner la possibilité **d'alerter plus rapidement** les forces de sécurité autour de vous.

LES INFOS PRATIQUES

Démarches fiscales

Le service en ligne « **Gérer mes biens immobiliers** » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de déclarer les occupants de leurs biens à usage d'habitation avant le 30 juin.

Communiqué de presse
Lundi 23 janvier 2023



Le service « Gérer mes biens immobiliers » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de se conformer à la loi et déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers. Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2023 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter l'espace « **Gérer mes biens immobiliers** » du site impots.gouv.fr. En cas de besoin d'assistance pour effectuer votre déclaration ou de problème d'accès à nos services en ligne, vous pouvez appeler le 0 809 401 401 (service gratuit + prix d'un appel), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h, ou vous rendre directement dans le service des impôts ou dans l'espace France services le plus proche de chez vous pour accéder à un ordinateur en libre-service et bénéficier au besoin d'un accompagnement personnalisé.

Souhait d'une rénovation énergétique de votre logement ?
Isolation, système de chauffage, menuiseries...

Besoin de l'adapter à votre âge ou votre handicap ?
Monte-escalier, salle de bains adaptée...

Travaux de réfection ou de remise aux normes ?
Assainissement, couverture, charpente...



Association à but non lucratif, tiers de confiance indépendant, SOLIHA Charente a pour mission de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat, des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables. SOLIHA est le 1er acteur associatif national de l'habitat privé à vocation sociale (135 associations). Implanté depuis 50 ans en Charente, SOLIHA accompagne plus de 1 500 ménages chaque année.

SOLIHA Charente vous propose un ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ tout au long de votre projet

Profitez des conseils de nos expert(e)s en adaptation et rénovation énergétique

- Visite de votre logement (diagnostic énergétique et/ou autonomie) pour faire les bons choix techniques,
- Conseils sur les travaux et financements mobilisables,
- Constitution des dossiers de demandes d'aides,
- Visite de fin de travaux.

Vous éclairer sur toutes les aides financières mobilisables

- Subventions possibles jusqu'à 85 % du montant HT des travaux sous certaines conditions.

Vous assister pour toutes les démarches administratives

- Montage des dossiers et relais auprès des organismes financeurs,
- Agréments France Rénov' (Mon Accompagnateur Rénov', MaPrimeRénov'), ANAH, Caisses de retraite (CARSAT, RSI, SNCF, CNRACL, MSA), Collectivités, Certificats d'économies d'énergie (CEE), Fondation Abbé Pierre, PROCIVIS (mobilisation prêt mission sociale).

127 rue de Royan 16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

05 45 95 62 02

QR CODE

contact.charente@solihac.fr

www.solihac16.fr



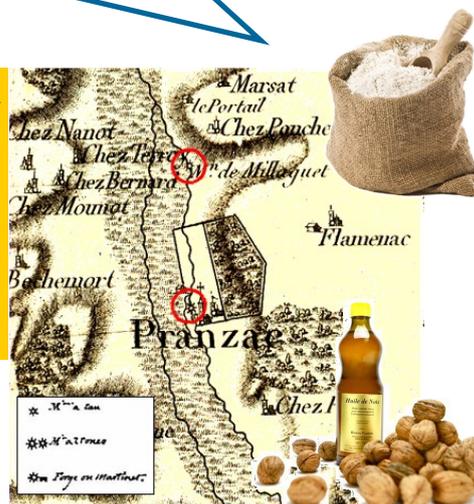
Nos services sont certifiés QUALICRÉAT

06/01/2023

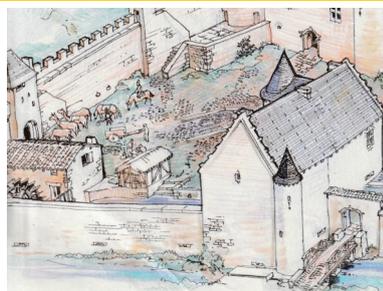


LE MOULIN DU CHÂTEAU (BOURG)

Lors du week-end « Journées des Moulins Vivants, Bandiat-Tardoire » les 25 et 26 février 2023, les nouveaux propriétaires des deux moulins de Pranzac sur le Bandiat, ont ouvert ce patrimoine au public et c'est plus de 400 visiteurs sur chaque site qui ont été accueillis venant de tout le département et même des départements voisins ; Dordogne, Haute-Vienne, Limousin...



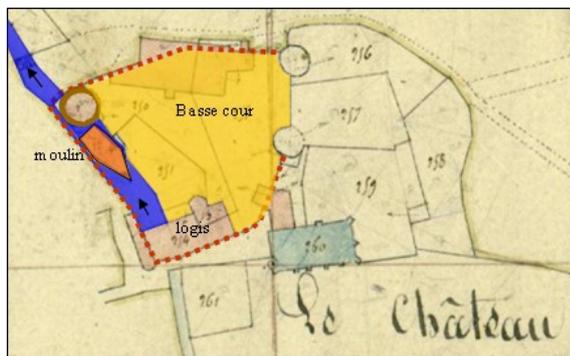
Carte de Cassini datant de 1750



Son nom vient du fait qu'avant la Révolution il se situait à l'intérieur du système défensif du château de Pranzac.

En 1280, époque de construction du château de Pranzac, un hommage rendu par le seigneur de Pranzac à l'évêque d'Angoulême mentionnait l'existence du canal du Bandiat, le moulin du Millaguet, mais pas encore celui du château de Pranzac.

Tous les contrats de location de ce moulin avec les noms des meuniers sont connus depuis 1662. Comme de très nombreux moulins sur le Bandiat, celui-ci comportait un coursier de part et d'autre du bâtiment avec deux roues. Il était mentionné alors sur ces contrats comme moulin blanc pour la farine et moulin brun pour l'huile de noix. C'est au 19^e siècle qu'il fut agrandi (forme actuelle) avec un premier et second étage. La tour ronde qui jouxte ce moulin était à l'origine une des tours de défense du château et fut plus tard abaissée et utilisée en « asniere » (Étable à ânes) qui est devenue à l'heure actuelle un gîte rural.



Extrait cadastre Napoléonien



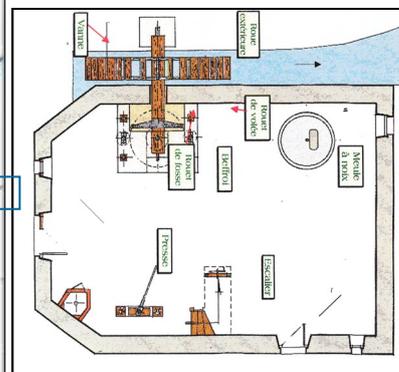
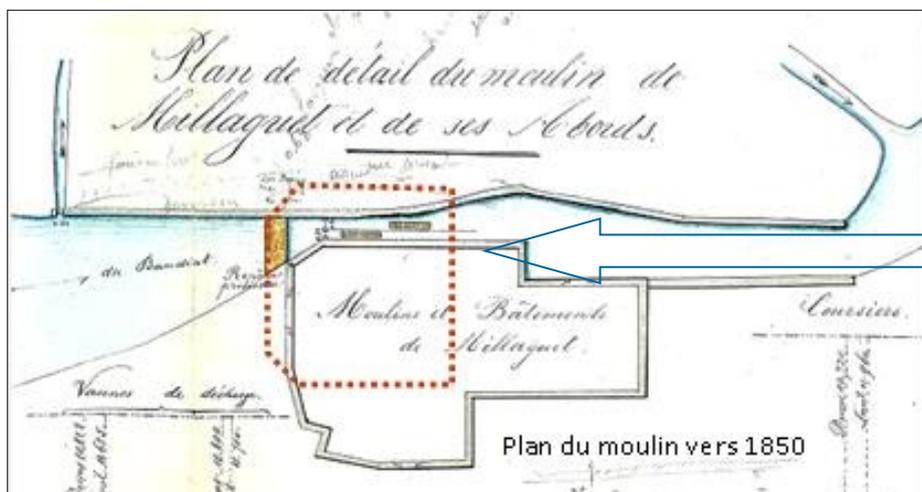
LE MOULIN DU MILLAGUET



L'expression « MILLAGUET », est un nom qui était extrêmement peu porté, originaire de Dordogne mais fait aussi penser à « gué ».

Il est situé sur le canal du Bandiat, mentionné en 1280 à proximité de la forêt de la Boyne (Braconne) et clairement défini propriété du bon « Jean d'Angoulême comte de l'Angoumois » en 1490. À cette date les meuniers étaient les frères BONNIN.

Le plan de 1840 mentionne deux roues dans le même coursier sur la façade Ouest. C'était aussi un moulin blanc et brun. Aujourd'hui l'équipement est quasi complet mais nécessite des travaux de remise en état. Ses propriétaires ont le projet dans un premier temps de refaire fonctionner la meule à noix.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION



L'association P@tch'work créée à Pranzac le 12 décembre 2022, organise **des ateliers numériques itinérants en ruralité** pour aider les publics au niveau numérique de manière très diversifiée, tous les thèmes peuvent être abordés.

Nous récupérons aussi les appareils numériques inutilisés afin de les reconditionner et les redistribuer à des personnes en difficultés économiques.

P@tch'work peut aussi vous aider dans des situations particulières comme par exemple l'installation d'une imprimante ou encore dans l'optimisation de votre matériel.

Les permanences numériques à Pranzac sont assurées par l'association dans la salle des aînés à l'espace Michel Terrade (à coté de la salle des fêtes).

Les prochaines permanences auront lieu les deuxièmes samedis de chaque mois :

Le samedi 8 avril de 9h à 12h

Le samedi 13 mai de 9h à 12h

Le samedi 10 juin de 9h à 12h

Si vous souhaitez plus d'informations sur nos activités vous pouvez nous contacter :

Par téléphone au 05 55 70 61 28

Par mail : contact@patchwork3.fr

Vous pouvez aussi venir en découvrir plus sur nous en visitant notre site internet :

www.patchwork3.fr

Nous tenons à remercier les personnes venues à notre rencontre lors de notre première permanence, l'association a enregistré cinq nouvelles inscriptions à ses ateliers.



CINÉ PRANZAC

Ciné Pranzac propose une séance de cinéma un mardi par mois dans la salle des fêtes à 20h30. En lien avec le CRCATB dont le siège social est à Coulgens, nous sommes sur un circuit itinérant avec des bénévoles qui regroupent les communes de Mornac, Brie, Coulgens et Pranzac. Le CRCATB gère aussi un autre circuit et le cinéma « La Halle aux Grains » de La Rochefoucauld en Angoumois.

Les films de ce trimestre sont :

- Le mardi 04 Avril : *Chœur de Rockers*
- Le mardi 02 Mai : *Youssef Salem a du succès*
- Le mardi 30 Mai : *Film à définir*



Il n'y aura pas de séance au mois de juin. Prochain rendez-vous au mois de septembre.

Au vu des contraintes sanitaires actuelles, le CRCATB et Ciné Pranzac recommandent le paiement sans contact par carte bancaire sur un terminal de paiement mobile. Le paiement en espèce reste possible.

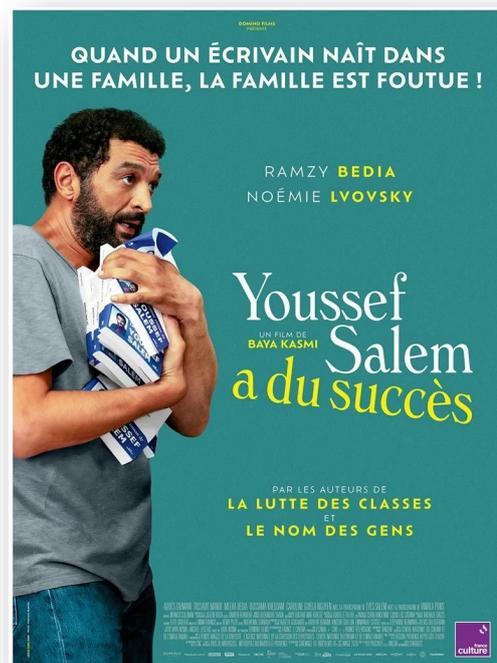
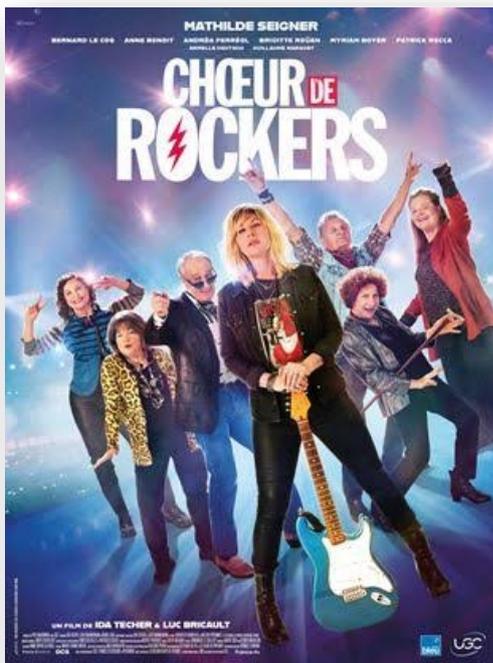
Si vous souhaitez nous rejoindre pour choisir les films ou bien participer à l'installation des séances contactez-nous.

Pour plus d'information ou recevoir le film du mois contactez Benoit CHAUVET par :

Email : chauvetbenoit@wanadoo.fr

Port : 06 87 25 21 90 ou Tél : 05 45 61 64 21

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/cinepranzac/>



LES SECRETS DE PRANZAC

L'association « Secrets de Pranzac » fête cette année ses 25 années d'existence.

De 14 membres à l'origine, le nombre a évolué progressivement pour atteindre cette année 63 adhérents.

Nos objectifs sont : La recherche de l'histoire locale, la mise en valeur du Patrimoine et la promotion de l'artisanat d'art.

Nous avons depuis trois ans un lieu d'accueil et d'information qui est la maison du Patrimoine et de la Culture située, 6 place des halles, ouverte en juillet et août, ainsi que lors des manifestations organisées par l'association.

Plusieurs salles permettent de découvrir l'histoire de la châtellenie, celle des 18 moulins du tronçon Charentais du Bandiat, celle du Karst et des lanternes des morts sur toute la France. En 2022 nous avons accueilli sur l'ensemble de nos animations un peu plus de 4 000 personnes.

Pour 2023, des graphes ont été édités listant l'ensemble de notre programmation qui s'étale de février à la fin novembre ; du week-end « Les journées des moulins » jusqu'à notre « **Marché de Noël et Artisanat d'Art** ».

Tout au long de l'année un chantier participatif permet de sauvegarder et de rénover les vestiges du château de Pranzac situé derrière l'église.

Si vous souhaitez des informations, adhérer à l'association, participer aux activités, etc... veuillez téléphoner au président ; **Jean-Luc ABELARD, Tél. : 07 86 12 95 73**

Réservez d'ores et déjà le week-end des 19 et 20 août ; Marché d'Art et d'Artisanat, installé rue J. Roux, dans et autour de l'église et sur le terrain derrière l'église. Participation d'une quarantaine de créateurs et des animations médiévales au pied de la tour Jourdain seront proposées.

La prochaine manifestation sera un Troc Plantes situé à côté du jardin des « Simples ».



Merci beaucoup à toutes et à tous nos volontaires qui ont fortement aidé les propriétaires des moulins à débroussailler les berges et à nettoyer le canal du Bandiat.



PAROLES D'ORGLIE



Au Gré des Arts 2023, une programmation à la hauteur de sa renommée !

L'association Paroles d'orgue, forte de ses 62 adhérents, a tenu son assemblée générale le mercredi 22 février 2023.

2022 était sa 11^e saison et en 11 saisons il y a eu :

- 99 évènements (concerts et spectacles)
- 308 artistes invités
- 7700 spectateurs
- 37 journées pédagogiques en 8 stages
- 94 stagiaires
- 1 enregistrement (Les vêpres de la Vierge de Monteverdi par l'ensemble Ludus Modalis Bruno Boterf en 2017)
- 5 accueils de Compagnies théâtrales en résidence.



Le bilan 2022 est très positif quant à son impact et sa fréquentation.

2022 a accueilli à Pranzac 6 concerts, 1 conférence, 1 résidence de Cie théâtrale, 1 représentation théâtrale et à Ruelle Sur Touvre 1 résidence de Cie théâtrale avec représentation.

PROGRAMMATION 2023

Tous les concerts auront lieu à l'église de Pranzac (16)

ð **Dimanche 30 avril 2023 / 17h00** : Musique italienne par les étudiants du pôle Aliénor de Poitiers.

ð **Dimanche 14 mai 2023 / 17h30 (Journée nationale de l'orgue)** : Récital d'orgue de Freddy EICHELBERGER

ð **Samedi 17 juin 2023 / 20h00** : Récital d'orgue de Jean-Luc ETIENNE

ð **Dimanche 18 juin 2023 / 15h30** : **Orgue et clavecin** par les étudiants des conservatoires de Tours, Angers, Nantes, Poitiers et Limoges à l'issue d'une rencontre autour de la musique italienne pour claviers anciens.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



Les amicales des donneurs de sang de Pranzac et de Chazelles se sont réunies en Assemblée Générale le 2 Février 2023 à la salle des associations de Pranzac .

Monsieur Christian Matignon, président de l'union départementale, Madame Colette LEPAPE, secrétaire départementale étaient présents .

Les présidents de chaque amicale ont fait le point sur la saison écoulée avec un bilan restant correct pour chacune d'elle

Le rapport financier présenté par notre trésorier a été approuvé à l'unanimité.

Le bureau a été reconduit dans son ensemble :

- Présidente : Nadia GUILLEBAUD
- Vice - Président : Patrick GILBERT
- Trésorier : Daniel LASCoux
- Secrétaire : Monique ROBLES

Si vous souhaitez rejoindre notre amicale, vous êtes les bienvenus



Les écoles de Pranzac et Bunzac ont participé à un concours national de dessin pour la Fédération Française du Don du Sang Bénévoles (FFDSB) L'objectif était de sensibiliser les enfants et leur entourage aux collectes de sang et de découvrir de nouveaux talents.

Dans le respect des critères de sélection l'amicale a sélectionné 4 dessins pour chaque classe et les a transmis à l'union départementale. Une dernière vérification et sélection sera faite par la fédération.

Les résultats de ce concours seront communiqués dans la 1ère quinzaine de Juin. Tous les dessins seront exposés lors de notre prochaine collecte.

Un grand merci à M. PONS et M. VALETTE pour leur implication ainsi qu'aux élèves de CE1 et CE2, CM1 et CM2 pour leur chef d'œuvre.

Les prochaines collectes à la salle communale de Pranzac auront lieu les :

- **Mardi 16 Mai 2023 de 16h30 à 19h30**
- **Mercredi 29 Novembre 2023 de 16h30 à 19h30**

Pour faire votre don, pensez à réserver sur : dondesang.efs.santé.fr et vous munir de votre carte d'identité le jour de la collecte.



CLUB DE L'AMITIÉ

En 2022, nous avons repris nos réunions du jeudi le 3 mars avec une bonne fréquentation. Puis nous nous sommes retrouvés les mardis 28 juin, 27 septembre et le 20 décembre pour nos repas habituels qui sont un moment de détente et de convivialité.

En 2023, nous avons dégusté la galette le 19 janvier et le premier repas de l'année a eu lieu le 21 février autour d'une bonne choucroute. Il est prévu de nous retrouver les mardis 25 avril, 27 juin, 26 septembre et le 19 décembre pour des repas qui ravissent les papilles. Si vous désirez nous rejoindre, vous pouvez passer nous voir les jeudis après midi de 14h à 18h, nous serons heureuses de vous offrir le café et de parler de différentes actions que vous pourriez nous aider à réaliser.

La cotisation annuelle est de 12€. Notre club vieillit et nous aimerions que de nouveaux adhérents et adhérentes nous rejoignent pour nous apporter de nouvelles idées.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



L'année 2023 a débuté avec un très bon moment autour du jeu, pour le goûter carnaval qui s'est déroulé à Pranzac le dimanche 26 février.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cet événement en préparant de bons gâteaux et en venant jouer en famille ou entre amis. Un grand merci à Hervé de l'Ah Toupie qui a animé ce bel après-midi avec plein de jeux de société, jeux en bois et jeux d'imitation.

A cette occasion les enfants ont réalisé une œuvre pour le concours de dessin organisé par la Chocolaterie d'Antan pour Pâques, nous espérons que nos écoles gagneront ce concours et remporteront plein de chocolats.

Votez pour eux !

Pour ce second trimestre nous vous attendons nombreux à deux manifestations (sur réservation) :

- * Soirée pâtes et boom pour petits et grands : samedi 13 mai, à la salle des fêtes de Bunzac
- * Concours de pétanque : samedi 10 juin, à la salle des fêtes de Pranzac

Dans le cadre de ces manifestations, nous lançons un appel à toutes les entreprises, artisans, qui souhaiteraient faire un don à l'association. Soit par une participation financière, soit par un don de produits ou bon d'achat. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

ape.bunzac.pranzac@gmail.com.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

Joyeuses Pâques !





ASSOCIATION DES MARCHEURS ET RANDONNEURS PRANZACAIS

Les randonnées du club se poursuivent tout au long de ce trimestre, tous les mardis matins et un dimanche sur deux.

- La prochaine sortie se fera à la Rochefoucauld.
- Le 2ème Marché aux Vins et au Terroir se tiendra à la salle des fêtes les 15 et 16 avril 2023.



Le club revient d'un voyage aux Canaries sur l'île de Lanzarote avec 29 participants. Lanzarote est synonyme de volcans, de champs de lave, de terres noires, mais aussi de belles pages. Nous avons profité d'un climat estival.

Contact au 06 12 99 24 20 / patgi16@orange.fr.

PRANZAC FESTIVITÉS CLUB

Pranzac Festivités Club organise la Fête Foraine le 02, 03 et 04 Juin :

- Le vendredi 02 juin : Ouverture des festivités.
- Le samedi 03 juin : Une chasse aux trésors, des jeux en bois, un mini tournoi de foot, et en soirée le traditionnel feu d'artifice financé par la commune.
- Le dimanche matin 04 juin : Une randonnée pédestre de deux parcours, l'un de 6 km et l'autre de 12 km et démonstration de Drones.
- Toute la journée : Vide grenier.



PRINTEMPS 2023

Directeur de publication :
Bernard TERRADE

Relecture :

Commission
communication

& Secrétariat de Mairie

.....
Dépôt légal : Avril 2023

► « Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie mais plutôt essayer de rajouter de la vie à ses années ».

John Fitzgerald Kennedy

RETROUVEZ-NOUS
SUR LE WEB
PRANZAC.FR

Inscription au service d'alerte par SMS

La mairie de PRANZAC a mis en place un service d'alerte par téléphone au profit des habitants.

Ce service est totalement gratuit et accessible à toute personne domiciliée dans la commune de PRANZAC et disposant d'un téléphone portable.

En adhérant à ce dispositif, vous recevrez sans délai les informations ayant trait à un événement impactant la vie communale ou présentant un risque potentiel.

L'inscription au service est simple :

Renseignez le coupon ci-dessous et retournez-le :

Soit au secrétariat de la Mairie,

Soit par courrier postal : 1 rue de Chazelles

16110 Pranzac,

Soit par mail : mairie@pranzac.fr

Tél : 05 45 70 30 20

PRANZAC

Dimanche 30 Avril 2023
10h à 17h



Au jardin des Simples derrière l'église



Troc Plantes

Entrée gratuite

Pains cuits sur le site



Gâteaux
Crêpes
Miels
Herboristerie

Balade en forêt à 14h30

Inscriptions obligatoires 5€ au 06 09 93 11 44

Chant des Plantes

avec Marc Buergo